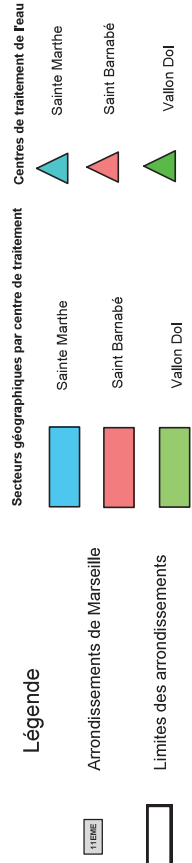
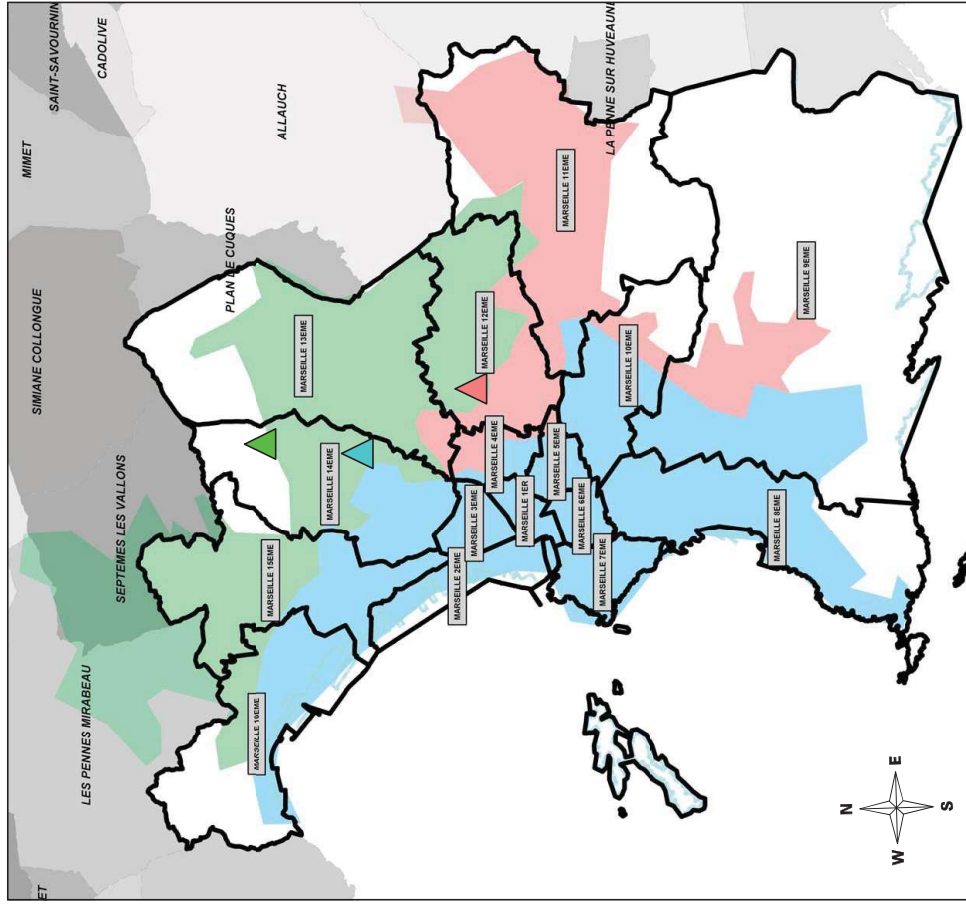


# FICHE ARS - Qualité de l'eau distribuée

## Carte des secteurs par centre de traitement de l'eau - MARSEILLE



### CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **MARSEILLE-SAINTE-MARTHE**  
 Gestionnaire du réseau : **AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **SOCIETE EAU DE MARSEILLE METROPOLE**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Caplage : PUIT-SAINTE-SEVERE Procédure de protection terminée  
 Caplage : PUIT-SAINTE-MARTHE Procédure de protection en cours  
 Station de production : SAINTE-MARTHE



### Qualité de l'eau distribuée en 2021

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes pathogènes et d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des industries et des usages domestiques. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté, Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 812 Nombre de non-conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 101 Nombre de non-conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,5 mg/L Valeur moyenne : 1,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 101 Valeur moyenne : 21 °F Valeur minimale atteinte : 11,6 °F Valeur maximale atteinte : 25,1 °F

**PESTICIDES (µg/l)**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 12  
 Valeur maximale atteinte : 0,087 µg/L  
 Nombre de paramètres mesurés : 7641  
 Nombre de non-conformités : 0

**FLUOR (mg/l)**

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 12  
 Nombre de non-conformités : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,035 mg/L

### Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
 Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Édité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1221 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée dans les secteurs de distribution. Retrouvez les résultats du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Après quelques jours d'absence laissez couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE  
 Email: [ars-paca-dfr13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dfr13-sante-environnement@ars.sante.fr)

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **MARSEILLE ST BARNABE**

Gestionnaire du réseau : **AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE**

Exploitation du réseau : **SOCIETE EAU DE MARSEILLE METROPOLE**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : **SAINT-BARNABE** Procédure de protection en cours

Station de production : **SAINT-BARNABE**

**Qualité de l'eau distribuée en 2021**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 235 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 38 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,3 mg/L Valeur moyenne : 1,4 mg/L	Nombre de prélèvements : 38 Valeur moyenne : 20,5 °F Valeur minimale atteinte : 8,2 °F Valeur maximale atteinte : 25,2 °F

**PESTICIDES (µg/l)**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur maximale atteinte : 0,092 µg/L  
Nombre de paramètres mesurés : 3811  
Nombre de non-conformités : 0

**FLUOR (mg/l)**

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 6  
Nombre de non conformités : 0  
Pourcentage de conformité : 100 %  
Valeur maximale atteinte : 0,06 mg/L  
Valeur moyenne : 0,038 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles P.222 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée dans les unités de production et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE  
Email: [ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr)

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **MARSEILLE VALLON D'OL**

Gestionnaire du réseau : **AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE**

Exploitation du réseau : **SOCIETE EAU DE MARSEILLE METROPOLE**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : **VALLON D'OL** Procédure de protection en cours

Station de production : **VALLON D'OL**

**Qualité de l'eau distribuée en 2021**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 387 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 48 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1,5 mg/L Valeur moyenne : 0,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 48 Valeur moyenne : 16,3 °F Valeur minimale atteinte : 14,5 °F Valeur maximale atteinte : 17,8 °F

**PESTICIDES (µg/l)**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 8  
Valeur maximale atteinte : 0,055 µg/L  
Nombre de paramètres mesurés : 5068  
Nombre de non-conformités : 0

**FLUOR (mg/l)**

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 8  
Nombre de non conformités : 0  
Pourcentage de conformité : 100 %  
Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L  
Valeur moyenne : 0,031 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 01 mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles P.222 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée dans les unités de production et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation Départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE  
Email: [ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr)